

**RAPPORT MENSUEL DE PROTECTION
REGION DE L'EST-JANVIER 2021**

Contexte/Points saillants



Figure 1: Animation de focus group d'une monitrice à Diapangou

Le contexte sécuritaire de la région de l'Est au cours du mois de janvier 2021 est marqué par une forte présence des HANI commettant régulièrement des actes de violations des droits humains dans les provinces du Gourma, la Komondjari et la Tapoa. En effet, des incidents aussi bien sécuritaires que de protection ont été enregistrés. Les incidents de sécurité ont eu lieu dans deuxième semaine du mois de janvier dans deux localités : d'abord, selon le monitoring de protection, un affrontement a opposé des HANI contre les FDS dans la nuit du 19 au 20 janvier 2021 entre Nassougou et Bartiébougu. A l'issue de cet affrontement, les FDS ont libéré quatre otages. Aussi, selon le communiqué du ministère de la défense burkinabé du 18 janvier 2021, les Forces de défense et de sécurité burkinabé du bataillon G5 Sahel ont participé du 11 au 17 janvier à deux opérations conjointes dans le cadre de la sécurisation de la bande frontalière de ces pays membres. Les incidents de protection ont concerné d'une part des violences physiques, la privation du droit à la liberté enregistrés dans les provinces du Gourma, la Gnagna, la Komondjari, et la Tapoa. D'autre part des violences sexuelles ont été commises dans la province du Gourma ainsi que la restriction forcée de mouvement de populations dans la province de la Komondjari.

La situation sanitaire de la région de l'Est s'est aussi dégradée au cours de ce mois de janvier. En effet, selon le rapport hebdomadaire de la Direction régionale de la santé de l'Est du 22 janvier 2021, plus de 177 cas ont été confirmés positifs du COVID19, dont au moins 144 cas au District

Sanitaire de Fada, 26 au District Sanitaire de Bogandé, 03 au District Sanitaire de Diapaga, 02 au District Sanitaire de Manni et 02 au District Sanitaire de Gayéri. Parmi ces cas on dénombre 121 hommes et 56 femmes. Mais La DRS continue de fournir des efforts considérables dans le domaine de la prévention de la pandémie, le dépistage et la prise en charge des cas confirmés.

Le couvre-feu instauré par le gouverneur dans la région n'est pas sans conséquences sur la vie des populations. Bien que le gouverneur ait notifié une légère modification des horaires de ce couvre-feu, les populations demeurent toujours dans l'incapacité de jouir pleinement de leurs droits à la liberté de mouvement. Par exemple, dans la commune de Matiacoali, le couvre-feu entre en vigueur normalement à partir de 22h. Mais dans les faits, c'est à 19h que les populations sont forcées de rester chez elles. Dans le chef-lieu de la région, le temps de libre circulation des personnes prend fin entre 00h et 04h. Dans les chefs-lieux des provinces il est de 22h à 4h.

Cette situation restreint les mouvements des populations et ralentit les activités économiques.

En résumé, le contexte sécuritaire au cours de ce mois de janvier 2021 est plus alarmant par rapport au mois de décembre 2020. Le mode opératoire des HANI est principalement axé sur des privations de droits aux libertés, les violences physiques et sexuelles et les restrictions forcées aux mouvements. L'ensemble de ces incidents ont eu un impact significatif sur la vie des populations civiles surtout sur leur liberté de mouvements. Le nombre croissant des cas de viol fait craindre plusieurs femmes dans les localités à faible sécurité comme Nassougou, Ougarou et Tanwalbougu.

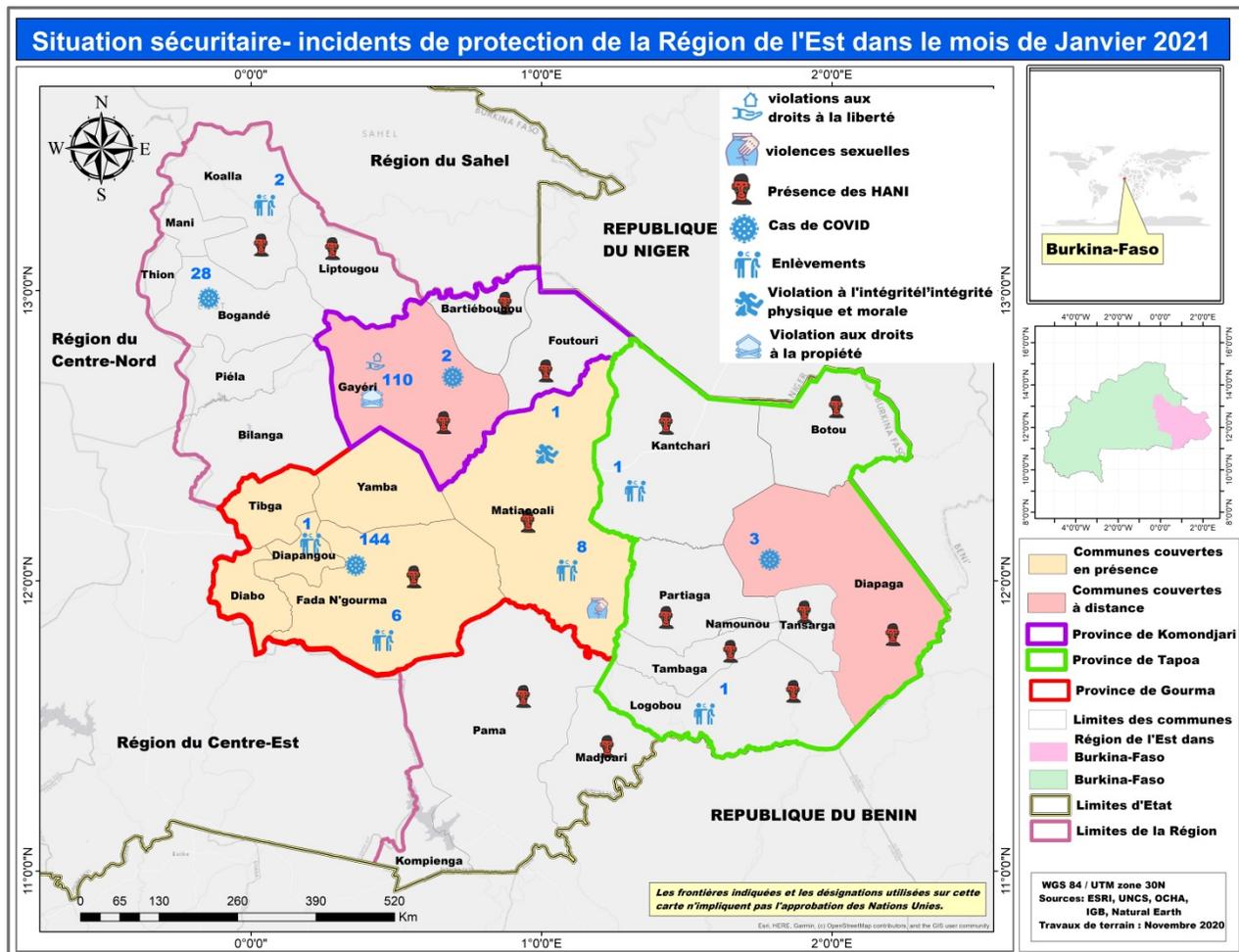


Figure 1: Cartographies des incidents dans la région de l'est en janvier 2021

ZONES COUVERTE DANS LA PERIODE SOUS RAPPORT

Le monitoring de protection est mené au cours de ce mois de janvier dans trois provinces de la région de l'Est à savoir le Gourma, la Komondjari et la Tapoa. Pour les deux dernières provinces, le monitoring se fait à distance grâce aux points focaux et comités de protection que nous avons mis en place. Mais dans la province du Gourma, toutes les cinq communes bénéficient de nos activités terrains. Il s'agit des communes de Fada N'Gourma, Maticoaali, Yamba, Diapangou, Diabo et Tibga.

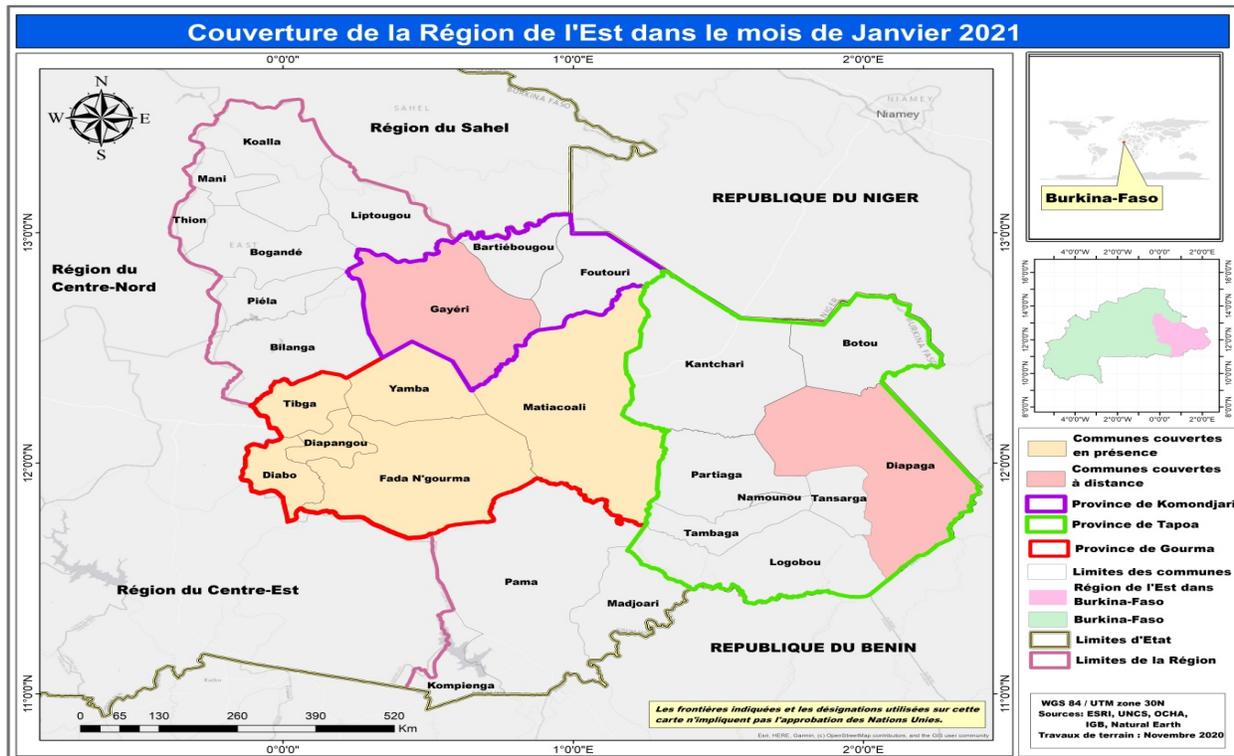


Figure 2: Localités couvertes par le monitoring de protection dans la région de l'Est

Au total 16 missions de monitoring de protection ont eu lieu au cours desquelles ont été réalisés 13 focus groups portant sur le monitoring communautaire et 08 indices de monitoring dont 02 focus groups et 01 indice de monitoring dans chacune des localités de Maticoaali, Ougarou, Yamba, Diapangou et Tibga. 02 Focus groups et 02 indices de monitoring à Fada N'gourma ; 1 focus group et 01 indice de monitoring à Diabo. Dans l'ensemble de ces focus groups, on note la participation de 81 personnes (75 PDI, 6 Hôtes) dont 42 femmes et 39 hommes.

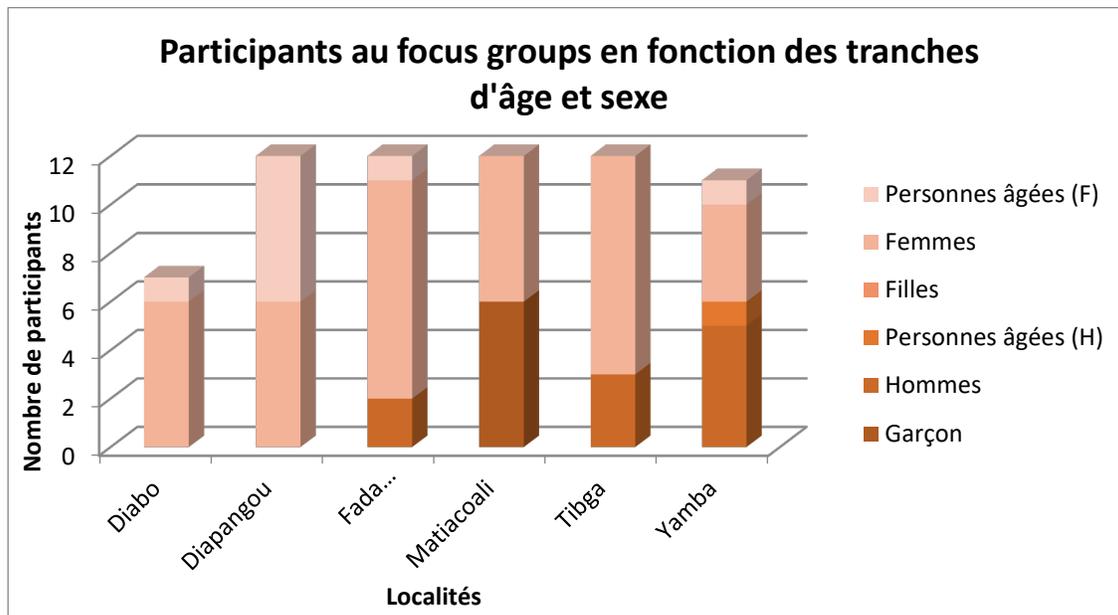


Figure 3: Nombre de participation aux focus groups du mois de janvier 2021

Aussi, Certaines personnes à besoins spécifiques (PBS) assistées au cours de l'année 2020 ont reçu des visites en ce début d'année. 65 PBS ont été identifiées et 12 enfants PDI orphelins dans la Province de la Komondjari ont bénéficié d'une assistance au cours de ce mois.

En plus, nous avons pu rencontrer les Points Focaux et membres de comité de Protection de Fada, Matiacoali et Diapangou pour leur exprimer notre reconnaissance pour leur engagement et leur collaboration au cours de l'année 2020. Nous les avons encouragés à se donner davantage pour l'année 2021 afin que nous puissions atteindre ensemble les résultats du projet, gage de soulagement pour nos populations.

En terme de zones à risques les villages de Nassougou, Bomoana, Ougarou, Ouro-Aou, Natiaboani, Tanwalbougou et Nagré dans le Gourma, le village de Toabitchagou, Tapoa-djerma, Kindi-kombou, Moabou, Fouambiga, Botou dans la Tapoa, Bartiébourgou et Foutouri dans la Komondjari; Ganta, Samboandi, Kontiandi dans la Gnagna et en fin Madjoari, kompienbiga, Kabonga dans la Province de la Kompienga ont été identifiées comme ayant une forte présence des hommes armés non identifiés commettant des actes d'intimidation, d'enlèvements et de viols.

Le graphique ci-dessous illustre les lieux dans lesquels les incidents ont eu lieu au cours de ce mois.

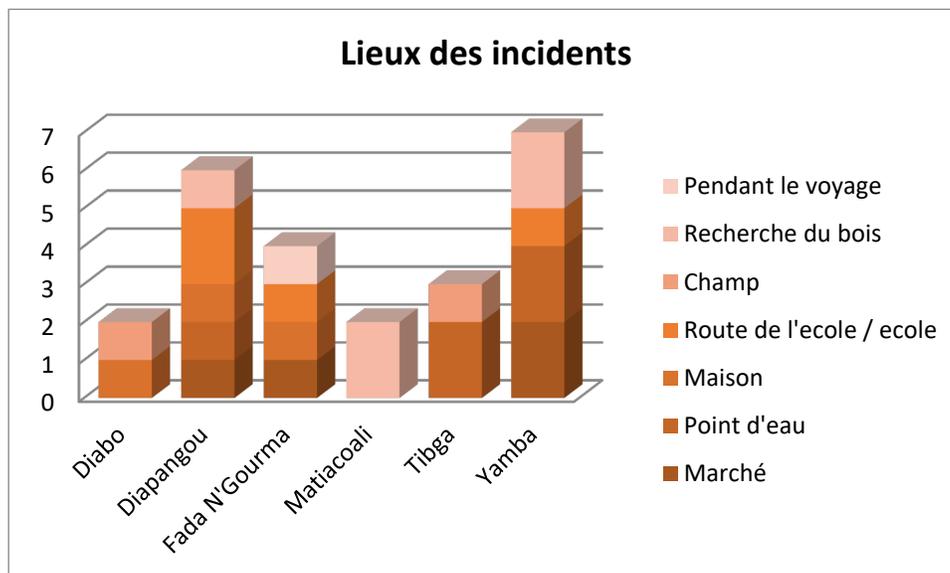


Figure 4: Lieux dans lesquels des incidents se produisent fréquemment selon le monitoring communautaire du mois de janvier 2021

CARACTERISTIQUES DES MOUVEMENTS DE POPULATION

La plupart des mouvements de populations dans la région de l'Est sont d'ordre préventif motivés par une volonté de se protéger des exactions des HANI. Pour ce mois de janvier, les mouvements de population ont été observés principalement dans la province de la Komondjari. En effet, le 1^{er} Janvier 2021, la commune de Gayeri dans la Province de la Komondjari a accueilli une première vague de déplacées au nombre de 10 ménages dont environ 12 hommes, 20 femmes et 28 enfants. La seconde vague de PDI a eu lieu le 18 janvier 2020 concerné 50 personnes dont 7 hommes, 15 femmes, 16 garçons et 12 filles hommes.

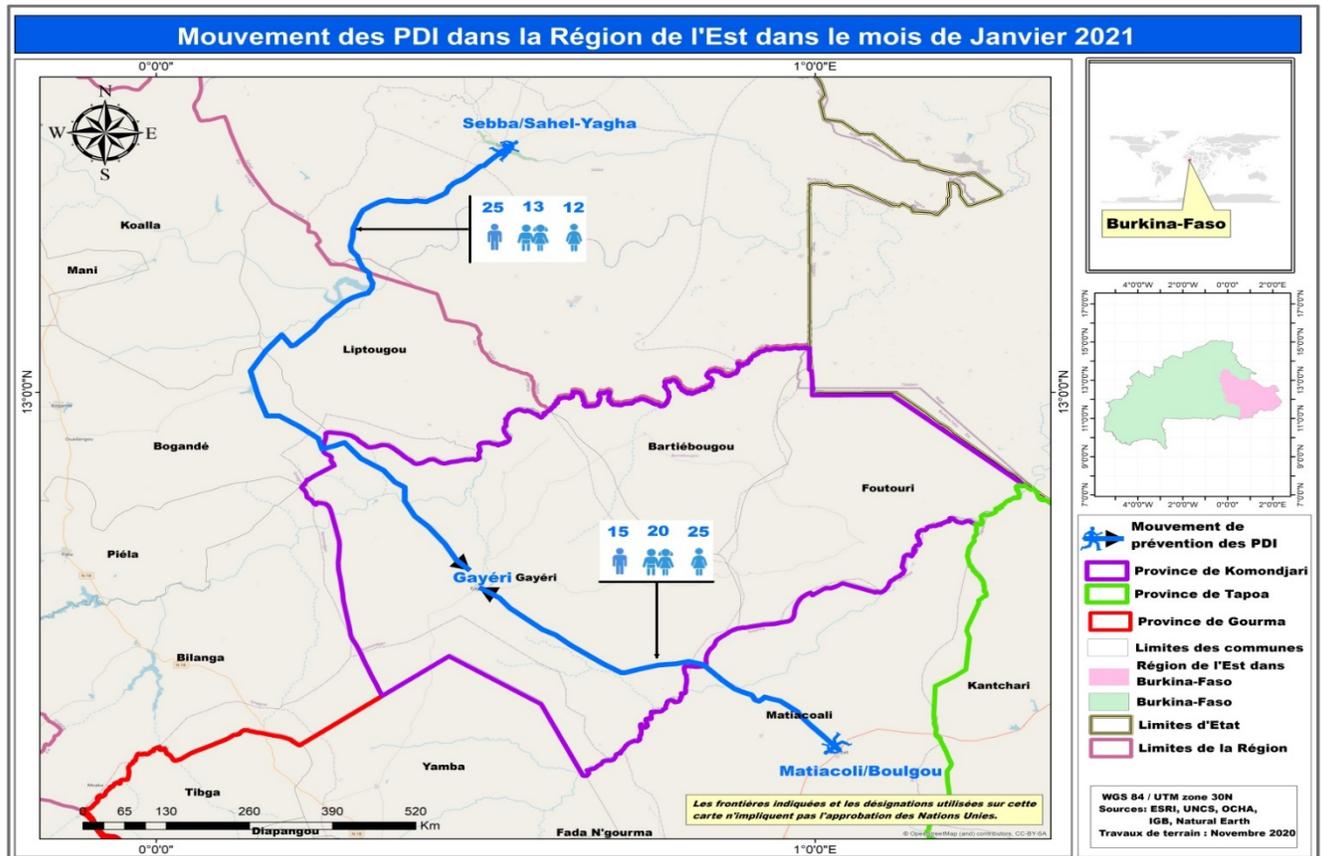


Figure 5: Carte de mouvements de populations dans le mois de janvier 2021

Selon le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) et le monitoring de protection, on estime à plus de 71394 déplacés dans la région de l'Est dont 21528 hommes, 23064 femmes, 26802 enfants. Selon la répartition en fonction des provinces, nous avons donc 44126 pour le Gourma, 9561 dans la Komondjari, 5 961 pour la Kompienga, 6204 pour la Gnagna et 5 542 pour la Tapoa.

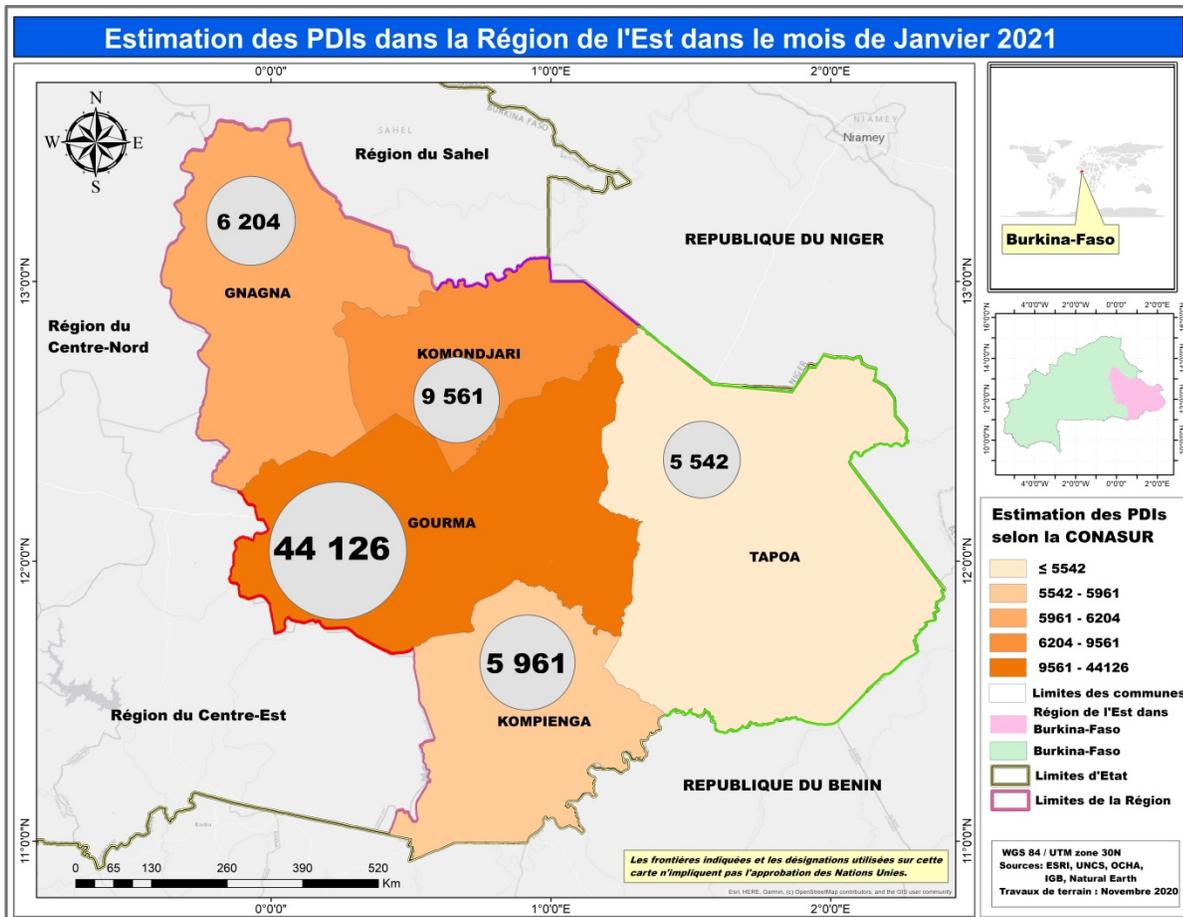


Figure 4: Estimation des PDI de la région de l'est en janvier 2021

La principale cause des déplacements est l'insécurité, qui occasionne plusieurs incidents tels que les assassinats, les enlèvements, les menaces, les prêches pour l'imposition d'idéologie religieuse.

PROBLEMES DE PROTECTION

■ SITUATION SECURITAIRE - INCIDENTS DE PROTECTION DANS LES ZONES SOUS COUVERTURE

Les incidents de protection qui ont affecté les populations de la région de l'Est sont des violations aux droits à la liberté, l'intégrité physique et morale et les violences sexuelles. Les violations au droit à la liberté sont caractérisés par des enlèvements : Le 1/01/2021, après le passage des FDS dans le village de Boulgou commune de Matiacoali, les Hani sont descendus dans ce village donner un ultimatum aux populations de quitter le village. Ainsi la commune de Gayeri a reçu des personnes déplacées estimées à environ 60 personnes avec 10 ménages. Le 3 janvier 2021, un homme (ancien pister) a été enlevé lors d'une incursion des HANI dans le marcher de Ganta commune de Coalla aux environ de 15 h. Dans la nuit du vendredi 08/01/2021, 6 hommes ont été enlevés par des individus armés non identifiés dans le village de Nassougou, situé au Sud-Ouest de la commune de Matiacoali. Dans la soirée du dimanche 10/01/2021, 02 hommes ont été enlevés par des HANI. Selon une source de la localité, ces enlèvements sont dû au fait que les gens du village ont nettoyé le CSPS du village. Les HANI auraient accusé ses hommes enlevés d'être à la tête de ce nettoyage. Dans la nuit du mardi

12/01/2021 des HANI ont enlevé 6 personnes dans le village de Namoungou situé à 30 Km dans la commune de Fada N’Gourma. Dans la nuit du dimanche 20 janvier 2021, des individus non identifiés ont enlevé trois (03) personnes dans la Commune de Logobou à une soixantaine kilomètres du chef-lieu de Diapaga. Ces enlèvements auraient pour objectif de recueillir des informations auprès de populations sur les identités des volontaires pour la défense de la patrie récemment formés. Ils auraient menacé la femme d’un VDP et fouiller leur avant de repartir avec une arme.

La violation aux droits à l’intégrité physique quant à elle a eu lieu dans le village de Ougarou dans la commune de Matiacoali. En effet, des HANI ont fait irruption dans le village le 03/01/2021 et ont infligé des sévices corporels à près de 20 femmes sous prétexte qu’elles ne sont pas voilées et ont menacé environ 10 hommes de laisser la barbe et des pantalons coupés. En plus de ces deux types de violations, des cas de violences sexuelles et de mouvements de populations ont été enregistrés au cours de mois. Au titre des violences sexuelles, il y a eu des cas de viols : Le 08 janvier 2021, une élève de 20 ans de la commune de Kantchari a été victime de viol. L’auteur de cet acte est un commerçant, membre de la communauté. Après une tentative infructueuse d’étouffer l’affaire, le cas a été saisi par les autorités judiciaires de la localité. Le 18 janvier 2021, une femme enceinte a été victime de viol par des HANI à Ouagrou, dans la commune de Matiacoali. Le 21/01/2021 deux femmes ont été victimes de viol par des HANI le 21/01/2021 à Tibadi dans la commune de Matiacoali. Enfin, le 18 janvier 2021, une jeune fille de 14 ans a été victime de rapt dans la commune de Diapangou.

En ce qui concerne les restrictions forcées de mouvements, quelques mouvements de populations ont été signalés dans la commune de Gayéri. En effet, le 1er Janvier 2021, la commune de Gayeri dans la Province de la Komondjari a accueilli une première vague de déplacées au nombre de 10 ménages dont environ 12 hommes, 20 femmes et 28 enfants. La seconde vague de PDI a eu lieu le 18 janvier 2020 concerné 50 personnes dont 7 hommes, 15 femmes, 16 garçons et 12 filles hommes.

En dehors des incidents suscités, des mouvements de GANI ont été constatés dans les communes de Botou, dans la Tapoa et de Matiacoali dans le Gourma. Ces mouvements sont suivis de prêches sur leurs idéologies et des intimidations sur les populations.

Dans les zones de couverture les Kolgweogo sont présents dans les communes telles que Fada N’Gourma, Matiacoali, Yamba, Tibga, Diabo et Diapangou. Par contre les volontaires pour la défense de la patrie (VDP) sont présents dans les communes de Fada N’Gourma, Matiacoali. Quant aux FDS constatons leur absence est remarquable dans la commune de Yamba.

▪ SGBV

La dénonciation des incidents de violences basées sur le genre demeure une problématique dans la région de l’Est. En effet, les pesanteurs socio-culturelles ne facilitent pas une meilleure compréhension des populations du concept de VBG. Plusieurs cas de viols ont été enregistrés au cours de mois de janvier. Ils sont de natures diverses en fonction des auteurs. Si certains sont commis par des individus armés non identifiés, d’autres par contre sont de la responsabilité de personnes bien connus du milieu. Mais il est très difficile pour les victimes et leurs familles de dénoncer de telles violences à cause des considérations sociales que les familles ont entre elles ou envers la société. Il est souvent préférable de préserver l’honneur de l’auteur ainsi que de sa famille que de dénoncer ses actes. Cependant, 4 cas de viols ont été signalés dont un est en train de bénéficier d’une prise en charge judiciaire, malgré la volonté de la famille de l’auteur à étouffer l’affaire. Trois cas ont été enregistrés à dans la commune de Matiacoali mais les auteurs n’ont pas été identifiés. Néanmoins, ces cas ont été

référés au Centre médical de Matiacoali pour une prise en charge médicale. En plus des soins sanitaires qu'elles ont bénéficiés, elles ont bénéficié de kits de dignité et d'une prise psychologique avec Intersos.

▪ **PROTECTION DE L'ENFANCE**

Dans la région de l'Est, la situation des enfants est précaire. En effet, plusieurs filles sont victimes de rapt dans la Région. Au cours de ce mois, 3 filles (14, 15 et 16 ans) ont été victimes de mariage forcé. Mais fort heureusement leur cas a été vite signalé et référé à l'action sociale pour un meilleur suivi. A cela vient s'ajouter le phénomène des enfants vendeurs ambulants et le travail des enfants dans les sites d'or, les domiciles privés et les restaurants. Environ 400 enfants sont impliqués dans des situations de travail dans les sites d'or des communes de Matiacoali, Gayéri et Bogandé. Endroits présentent de grands risques pour la vie et le développement holistique de ces enfants. En effet, ils sont constamment en contact avec des produits chimiques dangereux pour la santé et prennent certains risques à plonger dans des puits artisanaux d'or qui peuvent s'écrouler sur eux d'un moment à un autre. Le phénomène des enfants vendeurs ambulants, des enfants mendiants et le rapt des filles sont monnaie courante dans la région de l'Est, les privant de jouir pleinement de leurs droits fondamentaux.

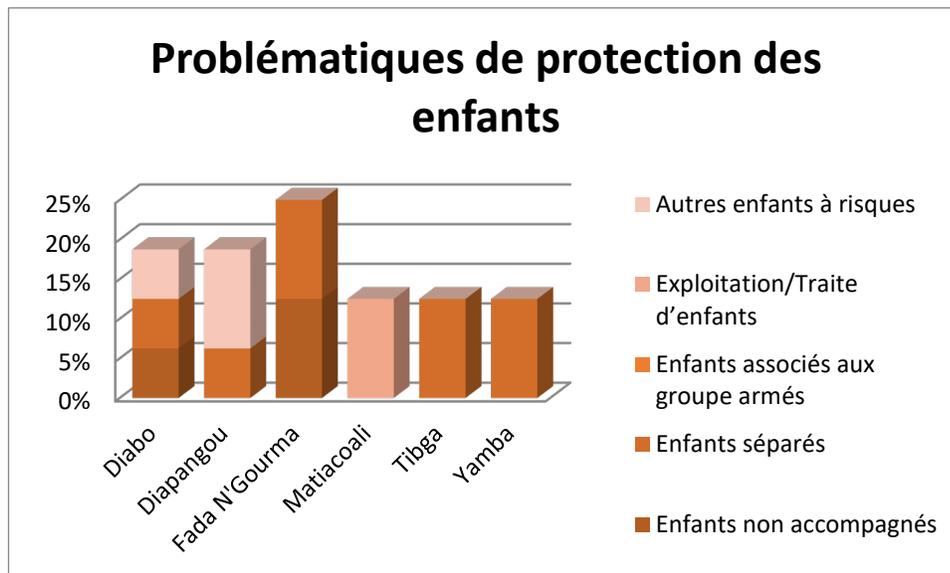


Figure 7: Situation des problèmes de protection des enfants dans le mois de janvier signalé lors des Focus groupes

Au cours de ce mois de janvier, 12 enfants, orphelins ont reçu chacun une assistance cash de 40000f pouvant servir à l'achat de vivres et d'habillement.

▪ **PROBLEMES SPECIFIQUES DE PROTECTION ET PERSONNES AYANT DES BESOINS SPECIFIQUES (PBS)**

La crise sécuritaire a engendré des conséquences néfastes sur la vie des populations. , les enfants, les femmes cheffes de ménage et les personnes vivant avec un handicap sont les plus touchés. Ceux qui payent le plus lourd tribut parmi eux sont les personnes à besoins spécifiques (PBS). En effet, leurs conditions de vie sont précaires et constituent un grand risque de protection. D'où la nécessité d'engager des actions de réponse à leur profit. Par exemple, les personnes âgées manquent d'une attention de la part de la communauté. N'ayant pas de force pour se déplacer ou travailler, ces derniers vivent dans la solitude dans les maisons, dans des habitats non hygiéniques. Quant aux femmes, elles l'insuffisance des abris fait que plusieurs personnes déplacées, tout sexes confondus se

retrouvent dans la même pièce pour dormir. De ce fait, il manque souvent d'intimité et constitue une source de violences sexuelles ou de grossesses non désirés.

Par ailleurs, les veuves comme les femmes délaissées par leurs maris ont la charge d'assumer la responsabilité du ménage. Elles triment au quotidien pour trouver de quoi satisfaire les besoins prioritaires du ménage. Les activités menées sont entre autres la lessive, la vaisselle de porte en porte, le service dans les restaurants publics. D'autres femmes, se donne aussi à la mendicité aux bords des rues, de porte en porte, dans les marchés et gares routières notamment dans les communes de Fada, Matiacoali, Diapangou, Diapangou, Gayéri. Cela pourrait les exposer à des accidents routiers, des violences basées sur le genre comme le viol, les agressions sexuelles.

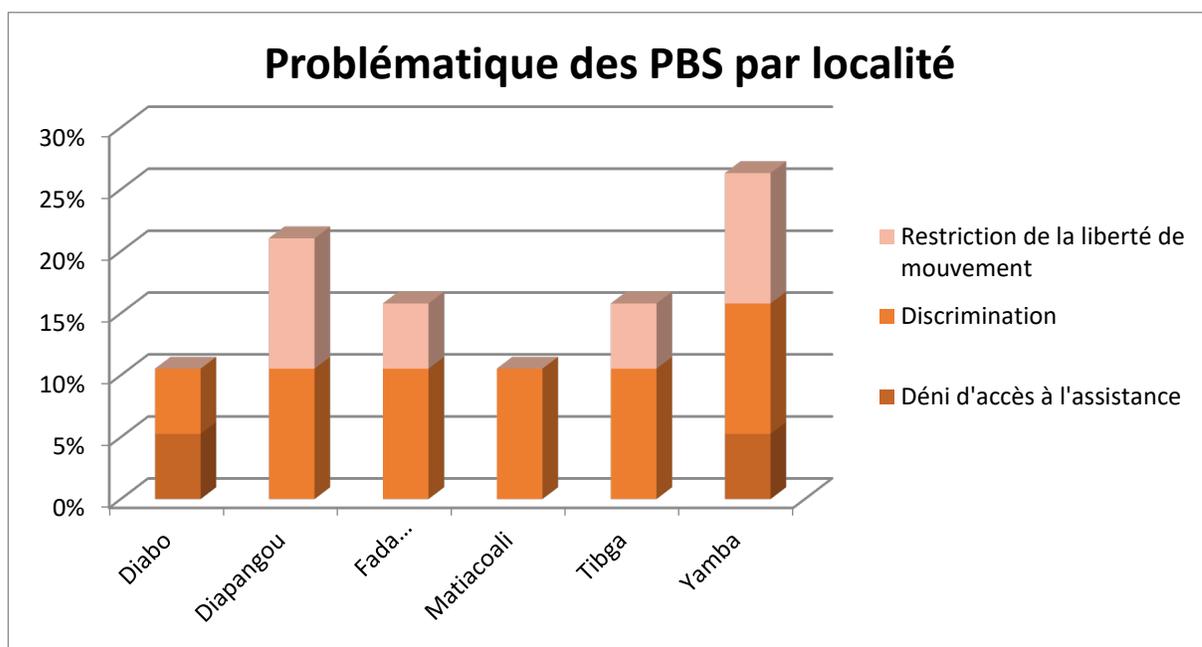


Figure :8 Situation de la problèmes que vivent les PBS selon le monitoring communautaire du mois de janvier 2021

Les enfants quant à eux sont dans des besoins de protection en fonction des localités de la région. La situation de déscolarisation est un phénomène que l'on constate dans toutes provinces. Dans les provinces de la Tapoa, la Komondjari, elle est aggravée par la destruction des infrastructures scolaires. Par contre dans la province du Gourma notamment dans les communes de Matiacoali et de Diabo, les enfants abandonnent l'école au profit de l'orpaillage estimés à 150 enfants selon les observations. On rencontre des enfants pratiquant la mendicité, le travail dans les maisons d'accueil, des enfants associés au commerce ambulants. D'autres enfants sont victimes de la séparation de familles. Au cours de ce mois, INTERSOS a apporté une assistance financière à 12 enfants orphelins dans la commune de Gayéri.

▪ ETAT DE DROIT

A cause de la situation sécuritaire précaire, l'Etat n'arrive plus à assumer ses responsabilités administratives dans certaines localités. L'administration locale a fermé ses portes dans les communes comme de Logobou, Tansarga et Botou dans la Tapoa ; Foutouri et Bartiéboougou dans la Komondjari. Cependant ces localités connaissent des patrouilles des forces de l'ordre et de défense de temps en temps pour la sécurisation des personnes qui y résident et leur bien. Dans la province du

Gourma les compagnies de transport en commun sont contrôlés sur les axes Fada-Matiacoali et Fada-Pama par des volontaires de défense pour la patrie (VDP).

L'accès aux services de base demeure une situation difficile pour les personnes déplacées n'ayant pas ou ayant perdu des documents importants tels que les extraits de naissance lors du déplacement. Cette situation est aggravée par la délocalisation de certains services administratifs des communes rurales vers les communes urbaines. Toute chose qui ne favorise pas une accessibilité rapide pour toute assistance juridique et judiciaire.

Au cours de ce mois, les populations des villages de Ougarou dans la commune de Matiacoali, Botou dans la province de la Tapoa ont reçu la visite des GANI, leur prêchant la charia. Les communes urbaines telles que Fada, Diapaga, Bogandé, Gayéri et Pama sont les localités où l'on peut accéder à un minimum de service de base tel que les soins santé, le recours à la justice, l'éducation. En rappel, la circulation des personnes est règlementée par un couvre-feu allant de 00h à 04h du matin dans la ville de Fada chef-lieu de la région ; de 22h à 4 h dans les communes des chefs-lieux de provinces et de 19h à 4h00 dans les autres contrées de la région.

▪ **PROTECTION BASEE SUR LA COMMUNAUTE - COMITES DE PROTECTION**

Intersos a privilégié une approche communautaire dans sa stratégie d'intervention. De ce fait, des comités de protection mise en place jouent un rôle important dans la réalisation des activités de protection comme l'identification des personnes à besoins spécifiques, le relai des informations en cas d'incidents, le signalement ainsi que la prévention des cas de violences basées sur le genre.

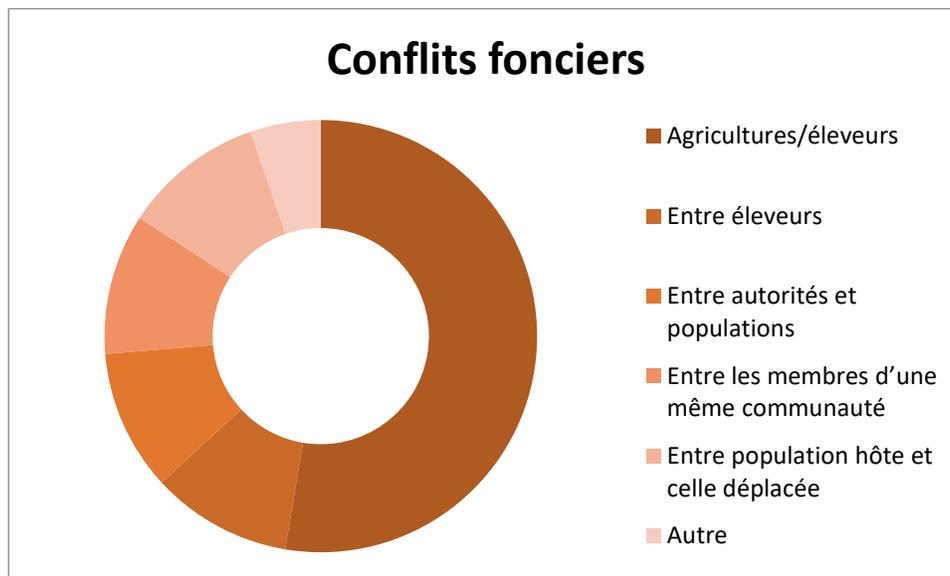


Figure 09: Niveau de conflit par secteur d'activité selon le monitoring du mois de janvier 2021

Du 20 au 21 janvier, les chefs d'équipes et moniteurs de protections ont tenu des rencontres avec les comités et les points focaux de protection de Fada, Matiacoali et Diapangou. L'objectif était de traduire la reconnaissance de Intersos pour leur accompagnement pour la réalisation des activités au sein des communautés, et les redynamiser pour l'année 2021 avec une communication axée sur le rôle qu'ils jouent pour la protection des populations vulnérables. Grâce à leur engagement, 13 focus groups ont été réalisés avec la participation de 53 PDI dont 39 femmes et 14 hommes.

65 PBS ont été identifiées et 12 orphelins ont bénéficié d'une assistance. Des incidents au nombre de 13 furent objet d'alerte par les comités de protection dans les différentes zones de couverture des activités de protection.

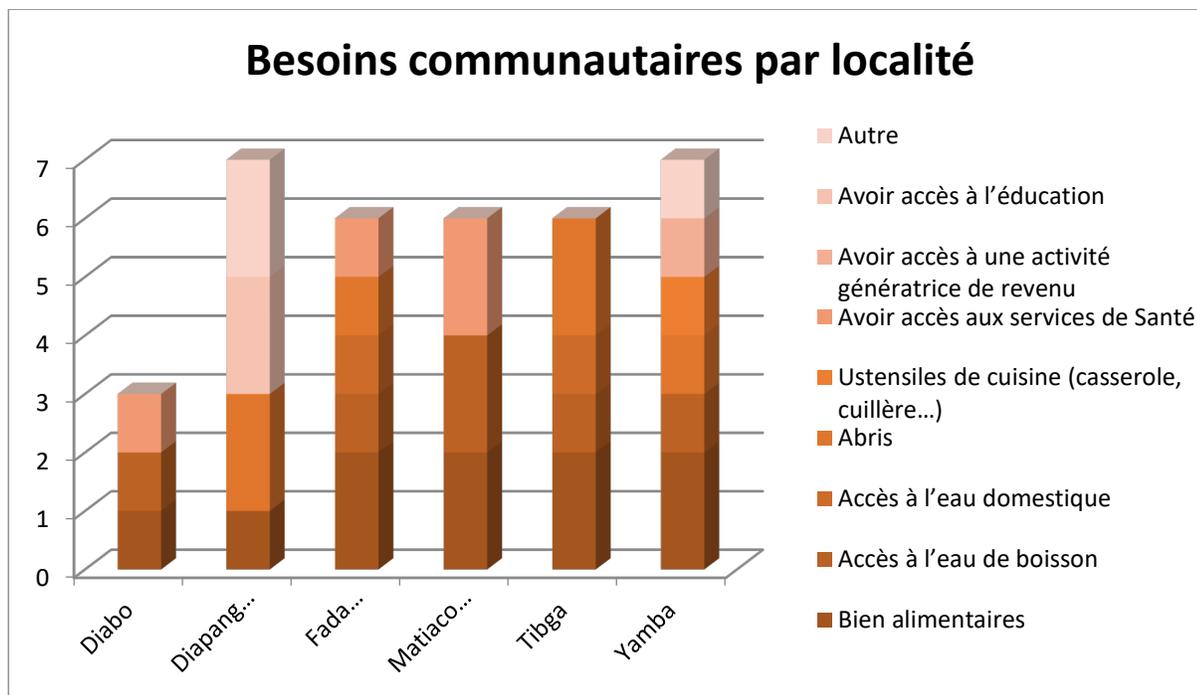


Figure 10: définition des besoins communautaires selon le monitoring du mois de janvier 2021.

SITUATION DE LTB DANS LA ZONE DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR

Les personnes déplacées internes rencontrent des difficultés dans l'accessibilité des logements, des terres et des biens. Se procurer d'un logement n'est pas chose aisée pour plusieurs raisons. D'abord nous avons le coût élevé des logements en moyenne 5000 f dans les zones périphéries et 17500F en ville. Ensuite, se faire un abri à ses propres frais devient encore plus difficile avec la cherté du matériel nécessaire ; enfin la vente non réglementée des parcelles entraîne une flambée des prix et rend plus difficile la vie des déplacés.

Pour ce qui est de l'accès aux terres, des portions de terres pour exploitation agricole ont été attribuées aux premiers déplacés par leurs parents proches ou amis. C'est le cas dans les communes de Yamba, Diabo et Tibga. Pour les activités agricoles, on note aussi la mise à location des terrains dans les communes de Diapangou, Diapaga, allant de 20 000F à 30 000F l'hectare.

L'accès aux terres et aux pâturages pour l'agriculture ou l'élevage est difficile pour les personnes déplacées internes. La difficulté d'accès aux terres est une problématique qui touche toutes les communes d'accueil des provinces affectées par la crise de l'insécurité.

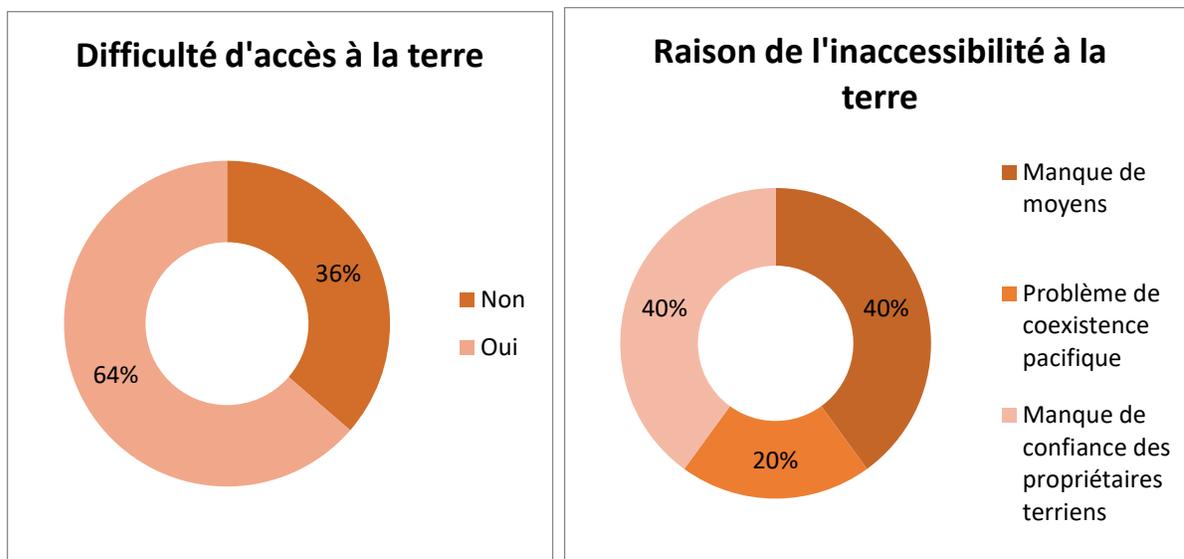


Figure 11: Difficultés d'accès à la terre selon le monitoring du mois de janvier 2021

Toutes les options dans l'accès aux terres et aux logements demeurent une situation préoccupante car n'ayant pas une source de revenus, les personnes déplacées restent toujours dans un besoin énorme malgré les efforts de certaines organisations humanitaire dans ce sens. Les autorités des collectivités ayant opté pour la famille dans la région de l'Est se confrontent aux défis de logement avec le nombre élevé des personnes déplacées internes.

SOLUTIONS DURABLES

Les intentions de retour dans les zones de départ ne sont pas manifestées officiellement mais des désirs individuels sont ressentis lors du monitoring communautaire. Les contraintes demeurent l'insécurité persistante dans les zones de provenances, l'accaparement des terres par les hommes armés non identifiés, alors que la population déplacée à 80% exerce exploite les terres soit pour l'agriculture, soit pour l'élevage comme activités de survie.

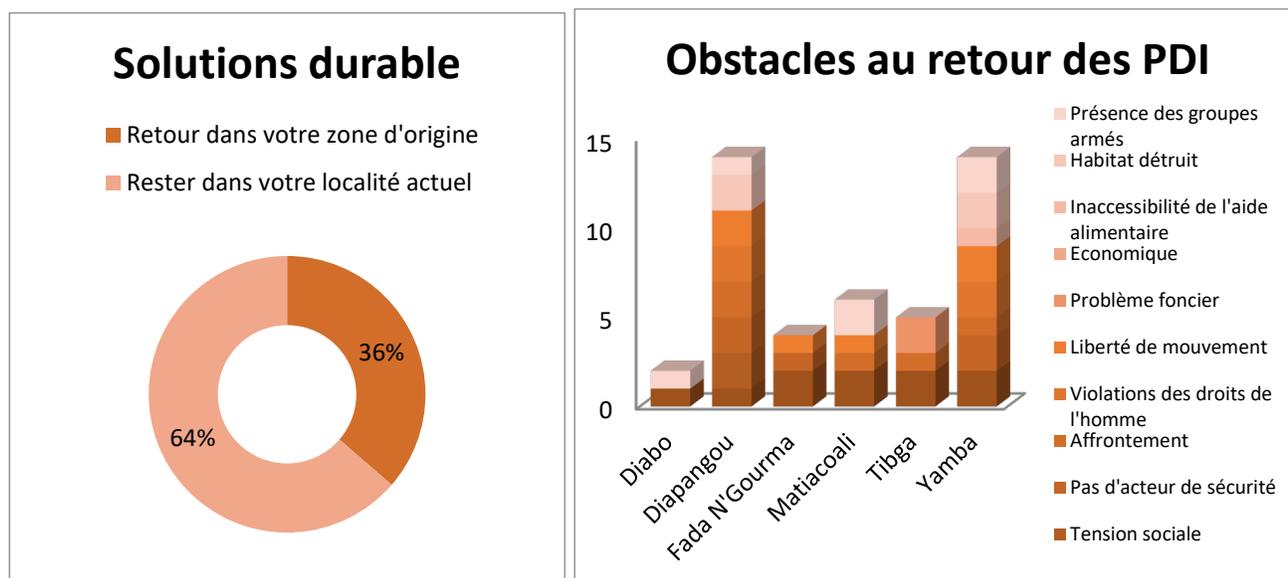


Figure 12: Points de vue des PDI sur le retour dans les zone de départ selon le monitoring du mois de janvier 2021

SYSTEME DE PARTAGE D'INFORMATION ET COORDINATION

INTEROS participe régulièrement aux rencontres sous-clusters. Le 22 janvier, la première rencontre sous cluster VBG de l'année 2021 a eu lieu dans les locaux de la direction régionale de l'action humanitaire de l'Est. Lors de cette rencontre, la Coordinatrice de l'UNFPA/ Fada a présenté le point de la mise en œuvre des recommandations de la précédente rencontre ; les activités VBG réalisées en décembre 2020 la mise à jour de la cartographie des interventions pour 2021, l'évaluation des besoins en Genre dans la région et des Divers. INTEROS a pris part à cette rencontre avec la présence du chef de projet ECHO, qui a expliqué brièvement la stratégie d'intervention du projet, ainsi que les résultats attendus.

RECOMMANDATIONS GENERALES (dans quel domaine, pour quelle localité et à quelle entité)

Recommandations	Actions	Localités des bénéficiaires.	Recommandations adressées à
<ul style="list-style-type: none"> Etendre l'assistance en vivres du PAM dans la province de la Tapoa et la komondjari 	<ul style="list-style-type: none"> Assister 1500 PDIS dans la distribution des vivres. 	<ul style="list-style-type: none"> Communes de Diapaga, Gayeri 	PAM + INTEROS
<ul style="list-style-type: none"> Couvrir de façon effective les provinces de la Tapoa, Komondjari, Gnagna et Kompienga par le monitoring 	<ul style="list-style-type: none"> Recruter et affecter deux moniteurs de protection dans chaque chef-lieu de province 	<ul style="list-style-type: none"> Dipaga Pama Bogandé Gayéri 	UNHCR
<ul style="list-style-type: none"> Appuis à la construction d'abris au profit des personnes âgées dans les provinces de la Tapoa et la Komondjari 	<ul style="list-style-type: none"> Appuis à la construction de 90 abris dans les deux provinces (Diapaga et Tapoa) 	<ul style="list-style-type: none"> Diapaga Gayeri 	ABRIS/AME
<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre avec le substitut du procureur pour plaider leur participation à la rencontre sous cluster 	<ul style="list-style-type: none"> Rencontrer le substitut du procureur pour plaider leur participation à la rencontre sous cluster 	<ul style="list-style-type: none"> Fada 	DR action Humanitaire et Coordinatrice UNFPA-Fada
<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité des fiches d'enregistrement individuel des SVBG sous forme de cahier pour faciliter la capitalisation. 	<ul style="list-style-type: none"> Conception des fiches d'enregistrement individuel des SVBG sous forme de cahier pour faciliter la capitalisation 	<ul style="list-style-type: none"> Région de L'Est 	UNPFA
<ul style="list-style-type: none"> Transmission des noms et contacts des points focaux VBG des différentes structures 	<ul style="list-style-type: none"> Transmettre les noms et contacts des points focaux VBG des différentes structures 	<ul style="list-style-type: none"> Fada, Tankibargou, Ountandeni 	Membres du sous cluster VBG

PROTECTION TRANSVERSALE

CLUSTER	LOCALITES	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS
SECURITE, MINES, ALPC, REG	Tapoa Komondjari Bogandé	-Insécurité -Présence et menaces des HANI	<ol style="list-style-type: none"> 1. Faire un plaidoyer pour la sécurisation des périphériques des localités 2. Intensifier les patrouilles dans les localités de Koala, Foutouri ,Tapoa-Djerma
EDUCATION	Diapaga Fada Gayeri	Besoin d'assistance en vivres et matériels équipement scolaire au profit des élèves déplacées Internes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Plaidoyer pour une assistance en vivres aux élèves déplacées internes dans la ville de Diapaga et de Fada 2. Parrainages scolaires des élèves déplacés.
SANTE/NUTRITION	Diapaga Kantchari Fada GAYERI	-Risques de maladies liées à l'insuffisance d'hygiène -Risques de malnutrition sévère chez les enfants	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibilisation des communautés sur les maladies liées au manque d'hygiène ; 2. Dotation des familles en kits d'hygiène et sanitaires.
ACCES A L'EAU POTABLE ET INFRASTRUCTURE D'ASSAINISSEMENT	Fada DIAPANGO Gayeri	La région connaît une insuffisance des ressources en eau potable. Il faut ajouter à cela le besoin accrue dû à l'arrivée des PDI et aussi le coût de l'eau. De ce fait, l'accès à l'eau est très limité dans les zones d'accueil, idem pour les toilettes. L'ONEA ne semble pas pouvoir satisfaire à la demande en eau.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Augmenter les sources d'approvisionnement en eau (forages modernes, puits à grands diamètres) 2. Impliquer les populations dans la réalisation d'infrastructures Wash (latrines, lave-mains etc.)
ABRIS ET VIVRES	<ul style="list-style-type: none"> • Fada • Diapangou • Tibga • Yamba • Kantchari • Diapaga • Kompienga • Gayeri 	Malgré les efforts consentis par le HCR, Plan et OIM l'accès aux abris demeurent l'un des besoins exprimés par les PDI. Du côté des vivres, le PAM à travers INTERSOS, et le CICR sont venus renforcer les distributions faites par l'Action Sociale, mais elles sont encore nombreuses ces PDI qui n'arrivent pas à se garantir 2 repas par jour.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Octroyer des appuis financiers pour la location et/ou des matériaux de construction ; 2. Renforcer la sécurité en vue de l'acheminement de vivres et non vivres dans les zones à risques comme Nagré et Natiaboani par les humanitaires et les commerçants ;

COEXISTENCE PACIFIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Maticoali • Tanwalboug ou • Namoungou 	Les préjugés et la stigmatisation sont des tristes réalités constatées dans ces localités qui sont toutes de la province du Gourma.	1. Réalisation de dialogues intercommunautaires sur la cohésion sociale entre les PDIs et les populations hôtes.

Annexes

Liste des incidents

N	Localités	Description de l'incident	Types de violations	Personnes directement affectées par l'incident
1.	Komondjari/ Gayeri	1/01/2021 Après le passage des FDS dans le village de Boulgou commune de Maticoali, les Hani sont descendus dans ce village donner un ultimatum aux populations de quitter le village. Ainsi la commune de Gayeri a reçu des personnes déplacées estimées à environ 60 personnes avec 10 ménages	Atteinte au droit à la liberté	60 personnes déplacées
2.	Gourma / Maticoali/ Ouro Aou	Des HANI ont fait irruption dans le village Ougarou le 03/01/2021 et ont infligé des sévices corporels à près de 20 femmes sous prétexte qu'elles ne sont pas voilées et ont menacé environs 10 hommes de laisser la barbe et des pantalons coupés.	Atteinte au droit à l'intégrité physique	Les populations du village, Hommes et femmes menacés
3.	Gnagna/Coalla/ Ganta	Enlèvement, un homme (ancien pister) a été enlevé lors d'une incursion des HANI dans le marcher de Ganta commune de Coalla le 03 janvier 2021 aux environ de 15 h.	Atteinte au droit à la liberté	1 homme enlevé

4.	GOURMA Matiacoali Nassougou	/ / /	Dans la nuit du vendredi 08/01/2021, 6 hommes ont été enlevés par des individus armés non identifiés dans le village de Nassougou, situé au Sud-Ouest de la commune de Matiacoali.	Atteinte au droit à la liberté	6 personnes enlevées
5.	GOURMA Matiacoali Nassougou	/ / /	Dans la soirée du dimanche 10/01/2021, 02 hommes ont été enlevés par des HANI. Selon une source de la localité, ces enlèvements sont dû au fait que les gens du village ont nettoyé le CSPS du village. Les HANI auraient accusés ses hommes enlevés d'être à la tête de ce nettoyage.	Atteinte au droit à la liberté	02 hommes enlevés
6.	GOURMA Matiacoali Namoungou	/ / /	Dans la nuit du mardi 12/01/2021 des HANI ont enlevé 6 personnes dans le village de Namoungou situé à 30 Km dans la commune de Fada N'Gourma.	Atteinte au droit à la liberté	6 hommes enlevés
7.	Gourma /Ougarou		Une femme enceinte a été victime de viol par des HANI le 18 /1/2021	Atteinte au droit à la dignité et à l'intégrité physique et psychique	01 femme violée
8.	Komondjari / Gayeri		le 18 janvier 2020 concerné 50 personnes dont 7 hommes, 15 femmes, 16 garçons et 12 filles hommes.	Restriction de mouvements forcés	50 PDI
9.	Komondjari/Gayeri		Une centaine d'enfants PDI, ont été identifiés sans document dans la commune de Gayeri le 20/01/2021	Restriction d'accès aux documents d'identité.	100 enfants sans documents sur eux
10.	Gourma/Diapangou		Une jeune fille de 14 a été victime de rapt dans la commune de Diapangou le 18 janvier 2021, alors qu'elle revenait de l'école.	Atteinte au droit à l'éducation et à l'intégrité psychique	Une jeune fille enlevée
11.	Gourma / Ougarou		Deux femmes ont été victimes de viol par des HANI le 21/01/2021 à Tibadi	Atteinte au droit à la dignité et à l'intégrité physique et psychique	Deux femmes violées
12.	TAPOA/Logobou		Dans la nuit du dimanche 20 janvier 2021, des individus non identifiés ont enlevé trois(03) personnes dans la Commune de Logobou à une soixantaine kilomètres du chef lieu de Diapaga. Ces enlèvements auraient pour objectif de recueillir des informations auprès de populations sur les identités des volontaires pour la défense de la patrie récemment formés. Ils auraient menacé la femme d'un VDP et fouiller leur avant de repartir avec une arme.	Atteinte au droit à la liberté	3 hommes enlevés
13.	Tapoa/Kindkombou		Dans la nuit du mardi 26 au mercredi 27 janvier 2021, des individus non identifiés	Atteinte à l'intégrité morale et psychologique	

ont fait irruption dans la Commune de Logoubou précisément au village de kindikombou à une soixantaine de km de Diapaga. Ils ont sommer les villageois de denoncer les VDP afin qu'ils puissent les désarmer. Ils ont menacé les villageois de représailles les prochaines fois.